

Audit et Commissariat aux comptes



Vecteur de confiance

Le cabinet **BOUDET & ASSOCIÉS** est classé parmi les **20% des Commissaires aux comptes les plus importants inscrits à Paris** (selon les statistiques établies en 2016 par la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris).

L'associé signataire est directement impliqué sur votre dossier pour vous apporter sa compétence et son expérience. Il s'appuie sur une équipe dédiée.

Commissariat aux comptes

Vous recherchez un commissaire aux comptes alliant proximité, valeur ajoutée et qualité ?

Au-delà de la certification de vos comptes qui rassurent les tiers clients-fournisseurs-banquiers-partenaires, nous vous éclairons par nos avis, sans interférer dans votre gestion.

Nous vous **alertons** sur les risques éventuels (défaillance du contrôle interne, pérennité de votre activité...).

Nous vous apportons des **recommandations** liées à vos problématiques (pistes d'amélioration de votre organisation, prévention de problèmes futurs...).

Nous vous assurons un audit de **qualité** (attestée en 2021 par l'autorité indépendante de tutelle de notre profession).

Audit dans le cadre d'une restructuration, transformation, acquisition d'entreprise

Vous réalisez une opération de cette nature ?

Nous vous accompagnons sur l'ensemble des missions de :

- commissariat aux apports
- commissariat à la fusion
- commissariat à la transformation
- commissariat aux avantages particuliers
- commissariat à la vérification de l'actif et du passif
- audit d'acquisition d'entreprise

Nos atouts : l'**expérience** et la **compétence** en la matière. **30% de nos interventions en audit** est effectué sur des opérations de cette nature.

Attestation destinée aux notaires et aux commissaires de justice

Vous êtes notaire ou commissaire de justice et devez faire certifier la conformité de votre logiciel comptable ?

Nous sommes habilités à intervenir sur cette mission et à vous délivrer l'attestation de conformité de votre logiciel de comptabilité.